

AVIS AUX PORTEURS

Nous vous informons de la décision de la Société de Gestion ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GmbH de supprimer la délégation partielle de la gestion financière à Allianz Global Investors UK Limited ("AllianzGI UK"), pour le fonds Allianz Euro Oblig Court Terme ISR (part IC et/ou D : FR0010914572 ; part RC : FR0011387299 ; part MC : FR0013285038 ; part WC : FR0013309218 ; part RC2 : FR0013358579).

Dorénavant, le fonds sera uniquement géré par Allianz Global Investors GmbH.

Les autres caractéristiques de l'OPC demeurent inchangées.

Cette modification ne modifie pas le profil rendement/risque de votre fonds et ne constitue pas une mutation soumise à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »).

Aucune action spécifique de votre part n'est requise

La documentation réglementaire de l'OPC sera actualisée en conséquence à compter du 28 mai 2026.

Nous vous invitons à vous référer au prospectus et DIC du fonds pour de plus amples informations sur les caractéristiques de ce changement. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion, ou auprès à Allianz Global Investors, Succursale Française ou sur le site internet (<https://fr.allianzgi.com>).

Représentant et service de paiement en Suisse : BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich. Le prospectus, les documents d'informations clés, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.